

PUBLIÉ LE 14/12/2023 - MIS À JOUR LE 30/04/2026

Création d’un comité scientifique temporaire pour analyser l’usage des analogues du GLP-1

VIE DE L’AGENCE - INSTANCES

Actualisation du 30/04/2026

Le CST Analyse de l’usage des analogues GLP-1 a été prolongé jusqu'au 30 mai 2027

Actualisation du 20/06/2025

Le CST Analyse de l’usage des analogues GLP-1 a été de nouveau prolongé jusqu'au 30 mai 2026

Actualisation du 07/05/2024

Le CST Analyse de l’usage des analogues GLP-1 a été prolongé jusqu'au 16 juin 2025

Afin de poursuivre le travail initié sur l’utilisation d’Ozempic et des autres médicaments de la classe des analogues du GLP-1, nous créons un comité scientifique temporaire (CST) consacré à l’usage des analogues du GLP-1.

Depuis plus d’un an, nous notons que l’utilisation d’Ozempic s’intensifie en France et dans le monde, pour le traitement du diabète de type 2 insuffisamment contrôlé ou dans l’obésité, et parfois en dehors de ces indications. Ce constat nous a rapidement conduits à associer la Cnam au dispositif de surveillance que nous avons mis en place.

Cette surveillance active de l’utilisation d’Ozempic, dans et hors de son autorisation de mise sur le marché (AMM), a mis en lumière le besoin d’étudier l’ensemble de la classe des analogues du GLP-1 (aGLP-1). Les tensions d'approvisionnement qui durent depuis plusieurs mois tant pour Ozempic que pour Victoza ou Truclicity, et plus largement les aGLP-1, ont renforcé la nécessité d’une réflexion approfondie.

Nous créons aujourd’hui un comité scientifique temporaire, dont l’objectif est notamment de :

- Dresser un état des lieux de l’utilisation des aGLP-1, que ce soit dans le cadre de leur autorisation de mise sur le marché (AMM), ou en dehors de leurs AMM
- Déterminer les risques associés à la prise de ces médicaments
- Elaborer des recommandations pour leur utilisation en cas de difficulté d’approvisionnement.

Ce comité multidisciplinaire est composé de membres nommés pour 6 mois et choisis en raison de leurs compétences et de leur représentativité dans les domaines de la médecine générale, de l’endocrinologie-diabétologie, de l’obésité, de la pharmacie, de la psychologie et de la sociologie ainsi que des représentants d’associations de patients ou d’usagers du système de santé. Il pourra mener des auditions afin d’alimenter ses travaux.

Des représentants de la Haute Autorité de santé, de la Direction générale de la santé et de la Caisse nationale de l’Assurance Maladie assisteront aux séances du comité.

La première réunion aura lieu le 19 décembre 2023.

Les médicaments de la classe des analogues du GLP-1

Les médicaments de la classe des analogues du GLP-1 contrôlent la glycémie en se fixant sur les récepteurs de l'hormone GLP-1 (glucagon-like peptide-1), hormone qui régule le taux de glucose sanguin et l'appétit. Leurs indications sont, selon les médicaments, le traitement du diabète de type 2 insuffisamment contrôlé ou le contrôle du poids dans un contexte d'obésité.

Les médicaments commercialisés en France sont :

- Ozempic (semaglutide),
- Byetta (exenatide),
- Trulicity (dulaglutide),
- Victoza (liraglutide),
- Saxenda (liraglutide,
- Xultophy (liraglutide/insuline dégludec).

En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 20/06/2025 - MIS À JOUR LE 01/04/2026

Analogues du GLP-1 indiqués dans le traitement de l'obésité : l'ANSM fait évoluer leurs conditions de prescription et de délivrance

SURVEILLANCE
PHARMACOVIGILANCE

PUBLIÉ LE 20/06/2025

Décision DG n° 2025-35 du 27/05/2025 – Modification de la durée du Comité scientifique temporaire « Analyse de l'usage des analogues GLP-1 » à l'ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES
INSTANCES : CRÉATIONS ET NOMINATIONS

PUBLIÉ LE 07/05/2024 - MIS À JOUR LE 20/06/2025

Décision DG n° 2024-195 du 23/04/2024 - Modification du Comité scientifique temporaire « Analyse de l'usage des analogues GLP-1 » à l'ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES
INSTANCES : CRÉATIONS ET NOMINATIONS

PUBLIÉ LE 14/12/2023 - MIS À JOUR LE 07/05/2024

Décision DG n° 2023-192 du 14/12/2023 - Création d'un Comité scientifique temporaire « Analyse de l'usage des analogues GLP-1 » à l'ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES
INSTANCES : CRÉATIONS ET NOMINATIONS



PUBLIÉ LE 01/03/2023 - MIS À JOUR LE 25/04/2024

Ozempic (sémaglutide) : un médicament à utiliser uniquement dans le traitement du

diabète de type 2

SURVEILLANCE
PHARMACOVIGILANCE



PUBLIÉ LE 23/09/2022 - MIS À JOUR LE 21/04/2026

Diabète de type 2 et tensions d’approvisionnement : conduite à tenir pour la prescription des analogues du GLP-1

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ
MÉDICAMENTS